

Conclusion

En Algérie, les sols salés occupent de grandes étendues. On les rencontre dans les basses plaines d'Oranie, sur les hautes plaines de Sétif et de Constantine, dans les hauts plateaux, et en zones sahariennes (AUBERT, 1976). En d'autres termes, sur l'ensemble des sols cartographiés en Algérie, 60% environ sont salés (CHABANE et AL, 1997 ; in TOUAF, 2002).

La mise en valeur de ces sols est un gage économique important dans notre pays. L'objectif de notre étude a été de déterminer le comportement de trois cultivars de blé dur vis-à-vis du lessivage d'un sol salé, ayant une texture limoneuse un PH légèrement alcalin et une acidité d'échange faible.

Durant cet essai, il a été constaté que l'effet de la salinité sur le comportement phénologique des cultivars de blé dur est dépressif.

L'amélioration du sol a donné des résultats satisfaisants pour le rendement en grains, ainsi on a constaté une augmentation de ce dernier de 100% pour Waha, 83.33% pour MBB et 50% pour Boussellam. Donc l'opération de lessivage est efficace et peut être recommander pour le traitement de tout les sols salés dont le pH ne dépasse pas 8.5 (Cas de notre sol).

Le traitement est aussi efficace sur la masse racinaire produite d'une manière très remarquable, de sorte que le volume racinaire des groupes améliorés est plus important.

Les résultats obtenus pour le paramètre rendement en matière sèche totale attestent de l'effet significatif du lessivage sur les deux variétés (Waha, MBB). Le même effet est constaté pour les autres paramètres étudiés (Le poids de la MS totale, la hauteur de la tige, la longueur de l'épi, le nombre de talles/pied, poids des racines).

La variété Boussellam présente pour ces mêmes critères les valeurs les plus élevées dans le groupe témoin, mais ces dernières se sont atténués à la fin du stade végétatif de la variété, car l'apport des éléments majeurs qui n'a pas tardé à effacé les carences provoquées par le lessivage sur le groupe amélioré.

Le classement des cultivars pour la sensibilité aux sels est dans l'ordre décroissant suivant:

Waha > MBB > Boussellam. Donc pour les sols plus ou moins salés il est préférable de proscrire l'usage de la variété Waha nos conclusions rejoignent ceux de (Daoud, et al ; 1994).